

CAISSE DES ECOLES
VILLE DE SARCELLES
SR/RP

N° 2025-015

Délibération

Séance du 13 octobre 2025

Objet : Signature d'une convention avec l'Etat pour le financement du PRE – Année 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 octobre à 18 h 10, les membres du comité légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Patrick HADDAD, président de la Caisse des écoles

Etaient présents :

M. Patrick HADDAD (Président de la Caisse des écoles), Mme Shaïstah RAJA (adjointe au Maire, Vice-présidente de la Caisse des écoles), M. Manuel ALVAREZ, Mme Annick L'OLLIVIER-LANGLADE, Mme Chantal AHOUNOU (adjoints au Maire), Mme Patricia HUCHER (conseillère municipale), Mme Isabelle BENTZ, Mme Aziza BERKOUKI, Mme Bochra HACHANI, Mme Denise LEMBA , M. Christian TERRAL, Mme Hayette ZERROUKI (membres élus), Mme Isabelle GALLOIS (Inspectrice de l'Education Nationale-Sarcelles Nord), Mme Anne-Laure PORTE (Inspectrice de l'Education Nationale-Sarcelles Sud), M. Luc BENTZ (représentant du préfet).

Etaient excusés :

M. Christian SERANOT, M. Ali ABCHICHE (conseillers municipaux), Mme Corinne COMBES, Mme Nathalie GOUGET , M. Frédéric NICOLAS (membres élus).

Représentés par pouvoir :

Mme Corinne COMBES pouvoir est donné à Mme Hayette ZERROUKI
Mme Nathalie GOUGET pouvoir est donné à Mme Aziza BERKOUKI,

Le quorum est constaté.

Vu les articles L 212-10, R 212-33-1 et R 212-33-2 du code de l'éducation,

Vu le décret n° 2005-637 du 30 mai 2005 relatif aux Caisses des Ecoles et modifiant le code de l'Education,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 17 mars 2025,

Considérant la convention proposée par l'Etat représenté par le Préfet et par délégation la DDETS, pour le financement des actions du PRE sur l'exercice 2025, d'un montant de 408 200 €,

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick Haddad, Président de la Caisse des écoles,

Après en avoir délibéré,

Décide :

Article unique :

D'autoriser le Maire, Président à signer une convention avec l'Etat pour un montant de 408 200 euros pour l'exercice 2025,

Fait à Sarcelles, le 23/10/25

Pour le Maire et Président de la Caisse
des écoles,
La Vice-Présidente
Shaïstah RAÏA

